

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VILLEFRANCHE - TARARE - 6903 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/06/2024 - B2024/002954 - 2022 B 01068 - 921 800
215 - 2C DEVELOPPEMENT

Certifié conforme.

J. LEVASSEUR

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 14			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	604.98	201.00	403.98		403.98	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	15.00		15.00		15.00	
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II	619.98	201.00	418.98		418.98	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	3 542.80		3 542.80		3 542.80	
Autres créances	252.00		252.00		252.00	
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	3 473.71		3 473.71		3 473.71	
Charges constatées d'avance (3)						
Total III	7 268.51		7 268.51		7 268.51	
Comptes de régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL						

Les immobilisations au bail
ont une durée de plus d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 14	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000.00		1 000.00	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	429.33-		429.33-	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	570.67		570.67	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
Emprunts et dettes financières diverses	6 733.74		6 733.74		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	383.08		383.08	
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	7 116.82		7 116.82	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 687.49		7 687.49	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 116.82

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 14			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	13 780. 23		13 780. 23			13 780. 23
Chiffre d'affaires NET	13 780. 23		13 780. 23			13 780. 23
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			13 780. 23			13 780. 23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			21 099. 79			21 099. 79
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			201. 00			201. 00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			8. 77			8. 77
Total des Charges d'exploitation (II)			21 309. 56			21 309. 56
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 529. 33-			7 529. 33-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	14		Euros	%
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V					
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées (4)					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI					
2. Résultat financier (V-VI)					
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		7 529. 33-		7 529. 33-	
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 100. 00		7 100. 00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Total VII		7 100. 00		7 100. 00	
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII					
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		7 100. 00		7 100. 00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
Total des produits (I+III+V+VII)		20 880. 23		20 880. 23	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		21 309. 56		21 309. 56	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		429. 33-		429. 33-	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

JEROME CHOURAQUI

ANNEXE

Exercice du 28/11/2022 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Exercice clos au 31.12.2023 : un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune à été accordé par Monsieur LEVASSEUR Jean pour un montant de 7 100€.

Soit un abandon net de 7 100€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 28/11/2022 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 300
Autres créances	2 52
Total	3 552

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	2
Charges à payer	2
Charges et produits constatés d'avance	2
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	2

NA = Non Applicable NS = Non significative

Procès-verbal d'approbation des comptes
de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 05 avril 2024

Le 05 avril 2024 à 14h00 à 1295 chemin du butin 69380 Lozanne, Jean LEVASSEUR agissant en sa qualité d'associé unique de 2C DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1 000,00 euros, a établi et arrêté les comptes annuels et a pris les décisions ci-après relatives aux points suivants :

- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- affectation du résultat ;
- approbation des conventions règlementées ;

Première résolution - Approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.


L'associé unique constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du code général des impôts.

En conséquence, il donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.


Cette résolution est adoptée par l'associé unique.


Deuxième résolution - Affectation des résultats - Distribution de dividendes

Après avoir pris connaissance des pertes de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de 429,00 euros, l'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'il suit :

07 61 88 65 25 

Jlevasseur.2cdev@gmail.com 

1295 chemin du butin 
69380 LOZANNE

RCS : 921 800 215 00011 - TVA IC : FR12921800215 

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice qui se chiffre à 429,00 euros en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

Troisième résolution - Approbation des conventions visées à l'article du code de commerce

Quatrième résolution - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

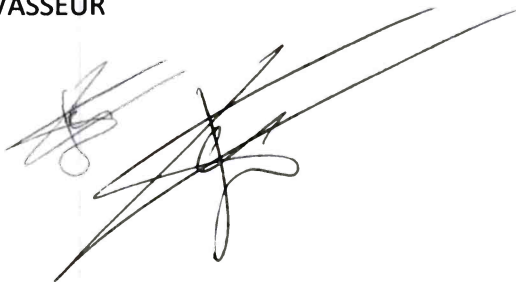
Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Fait à : 1295 chemin du butin 69380 LOZANNE


Le : 05 avril 2024

Le Président
Jean LEVASSEUR



07 61 88 65 25 

Jlevasseur.2cdev@gmail.com 

1295 chemin du butin 
69380 LOZANNE

RCS : 921 800 215 00011 - TVA IC : FR12921800215 